

Projet associatif BREST BRETAGNE NAUTISME

AVANT PROPOS

En 2019, quatre Clubs nautiques : Canoë Kayak Brestois, Crocodiles de l'Elorn, USAM Voile et Société des Régates de Brest se sont engagés dans un processus de rapprochement, au-delà de co-organiser des événements, de mutualiser des actions, en envisageant une fusion des clubs, avec un projet associatif fédérateur, développé ci-après :

Un projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser ensemble les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure, de leur environnement.

Un projet associatif c'est faire le point sur notre association ; avoir une ligne directrice commune ; présenter et communiquer sur l'association ; donner du sens à nos actions ...

Il répond à trois grandes questions :

- ⊕ **Qui sommes-nous ?**
- ⊕ **Vers quoi voulons-nous aller ?**
- ⊕ **Comment voulons-nous y allez ?**

Qui sommes-nous ?

L'association : Brest Bretagne Nautisme

Les origines du club remontent à 1847, année de la fondation de la Société des Régates de Brest. Héritière de l'identité de chacun des clubs fondateurs (CKB, Crocodiles de l'Elorn, SRB, USAM), XXX est riche de l'histoire de chacun et entend faire vivre l'esprit associatif qui anime ses membres. Après la mise en sommeil de GRADIAN, une étape a été franchie en 2008 avec la création de l'UNB (Union Nautique de Brest), une autre en 2019 avec la fusion des quatre clubs.

Siège social : Maison du nautisme du Moulin Blanc, 29200 Brest. Le club occupe les locaux de la maison nautisme, édifice municipal dont l'association loue les locaux. Ces locaux étaient précédemment utilisés par les clubs fondateurs.

Objet de l'association :

- la promotion, l'initiation, le perfectionnement, le développement de la pratique des activités nautiques et de sports de pleines natures sous toutes leurs formes et pour tous les publics ;
- la pratique de la compétition ;
- l'organisation de manifestations nautiques et de sports de pleines natures, et toutes les activités connexes ou annexes s'y rapportant ;
- les formations liées à toutes les activités nautiques et de pleines natures ;

- les activités nautiques mentionnées ci-dessus englobent toutes les activités directes et indirectes liées à la pratique nautique et aux sports de pleines natures.

Un club, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire

En tant qu'acteur de l'ESS, le club partage des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, et repose, dans son fonctionnement, sur plusieurs principes :

- primauté de **la personne et de l'objet social**: les femmes et les hommes sont au cœur de l'économie et en constituent la finalité,
- **la gestion est collective, démocratique et participative** : élection des dirigeants, principe de décision selon la logique « une personne = une voix », mise en place d'instances collectives de décision,
- **la lucrativité est absente** : tous les excédents sont réinvestis dans le projet social et sociétal de la structure,
- **les principes de solidarité et de responsabilité** guident la mise en place des actions
- **une approche territoriale** pour répondre à des besoins identifiés sur le terrain – les activités sont non délocalisables, inscrites sur un territoire.

Organisme d'Intérêt Général :

Le club est un organisme d'Intérêt Général ayant un caractère sportif. Cette caractéristique lui vaut l'accès aux dons au sens de l'article 200 et 238 bis du code général des impôts. Un rescrit fiscal a été réalisé en 2019 et l'ouverture au don a été spécifiée en fonction des secteurs développés par notre association.

La condition d'intérêt général implique que l'activité de l'œuvre ou de l'organisme ne soit pas lucrative et que sa gestion soit désintéressée.

Le versement, qu'il s'agisse d'un don ou d'une cotisation, doit être effectué à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte au profit de son auteur.

Quels sont nos objectifs ?

A quel(s) besoins(s) souhaitons-nous répondre ?

- Assurer le **développement du nautisme et soutenir les pratiques compétitives** sur le territoire de la métropole brestoise, en lien avec les projets d'autres clubs français et étrangers et des instances fédérales d'une part, et avec ceux des collectivités territoriales et des pouvoirs publics d'autre part. Il s'efforce de décliner dans les projets de l'association les politiques publiques menées sur le territoire visant à en assurer le **développement social**. Le développement de ses activités économiques se fonde sur les principes de **l'économie sociale et solidaire**.
- **Former des pratiquants** de tous niveaux et de tous âges en proposant des **pratiques innovantes et de qualité**. Ces formations s'adressent aussi bien à des individus qu'à des personnes morales, en relation avec les acteurs de la formation présents sur le territoire. Membre de ses fédérations de tutelle, le club est un **acteur des filières professionnelles du nautisme et des métiers de la mer**. Il participe notamment à l'attractivité de ces filières par la découverte du milieu marin et de ses métiers.
- **Développer la culture maritime**, en éduquant au respect de l'environnement. Au travers de ses activités, le club favorise les échanges culturels en particulier sur les pratiques des activités nautiques au travers des âges et des continents. Il considère la richesse culturelle et patrimoniale de son territoire comme des atouts pour son propre développement.
- **Organiser des manifestations** nautiques, à caractère compétitif ou non et contribuer ainsi au rayonnement du territoire.
- **Favoriser l'engagement associatif sous toutes formes** et fédérer nos adhérents autour des **valeurs** communes aux membres des clubs fondateurs : accès de la pratique sportive au plus grand nombre quel que soit leur niveau de pratique, leur âge, avec une volonté de toucher des publics toujours plus larges.
- Développer une **convivialité** fondée sur la participation de tous les adhérents aux actions du club, dans le respect des convictions de chacun, sur des bases de neutralité et de laïcité. Le club est animé par le sens du collectif et s'oppose à toute forme de discrimination dans l'accès à la pratique sportive. Tout rapprochement éventuel ultérieur avec d'autres entités devra se faire dans le respect des valeurs des clubs fondateurs.
- Etre un **acteur de mixité sociale et d'intégration, d'éducation citoyenne** au travers de sa vie associative et l'engagement bénévole.
- **Affirmer le rôle du sport pour la santé et le bien-être** des pratiquants.

Comment voulons nous y aller ?

Un club de bénévoles et de professionnels acteur du mouvement fédéral

Le club bénéficie de la mise en commun des compétences de ses **bénévoles** et de ses **professionnels** pour accomplir les missions relevant de son objet social. Dirigé par des bénévoles élus garants du projet associatif dans le cadre de leur mandat, il s'appuie, pour la direction opérationnelle et la conduite de ses activités, sur le concours de ses salariés, permanents et saisonniers. Experts professionnels, les salariés sont consultés par les élus dans leur processus de prise de décision. **L'action des bénévoles couvre l'ensemble des activités proposées, y compris l'encadrement d'activités**, dans le respect des règlements en vigueur. En toute occasion, le club s'appuie au maximum sur l'engagement bénévole de ses adhérents et favorise systématiquement les projets collectifs. En assurant à tous ses adhérents une **participation véritable à la prise de décision**, le club fait du respect de la **démocratie associative** un moyen de l'apprentissage de la vie citoyenne. **Lieu de vie ouvert** à tous ses adhérents, il forme par le sport aux valeurs essentielles de la vie en société.

Acteur engagé du mouvement fédéral, le club est affilié -au jour de sa création- à la fédération française de voile, à la fédération française de canoë-kayak et des sports de pagaye et à la fédération française de surf. Il participe activement à la vie des instances. Il encourage notamment ses membres à y exercer des mandats électifs mais aussi à s'engager sous toute autre forme de bénévolat.

Un club nautique ouvert à toutes les pratiques

Le club développe l'accès au milieu nautique par une **pratique de loisir et sportive**, avec le souci permanent de garantir l'accessibilité de la pratique sportive à tous les publics.

Le club garantit **l'accessibilité des sports nautiques** au plus grand nombre par une politique de tarifs raisonnés, la mise à disposition de matériel adapté au niveau et par le développement de partenariats destinés à réduire le coût de la pratique sportive tout en communiquant sur ses activités.

Le club propose des activités à destination du **public scolaire et étudiant** dans le cadre d'un projet éducatif élaboré en partenariat avec les équipes des établissements. Il encourage le **développement des pratiques sportives compétitives** au profit d'un large public. La compétition est un élément structurant de l'identité du club, qui n'opère pas de distinction entre les pratiques sportives. Au-delà du rayonnement qu'elle permet, la pratique compétitive participe à l'éducation des adhérents par les valeurs qu'elle véhicule. Elle contribue également à former des professionnels disposant d'un haut niveau de compétences au profit des adhérents.

En relation avec les structures fédérales, le club soutient la **préparation des futurs sportifs de haut niveau**, il participe à l'accompagnement de leur projet sportif, dans la limite de ses moyens. Formateur de coureurs, il travaille en relation avec les pôles Espoir et France et soutient ses coureurs qui y poursuivent leur projet. Il peut être amené dans ce cadre à établir des partenariats avec des établissements d'enseignement, des laboratoires publics et privés, des

entreprises et toute entité impliquée dans la recherche et le développement dans le domaine du nautisme.

Acteur de **l'économie sociale et solidaire**, le club développe ses activités dans le respect de toutes les parties prenantes de son activité économique et œuvre au rayonnement de son territoire.

Les équipes du club organisent **des épreuves sportives de tous niveaux**, de l'animation de bassin aux compétitions de niveau international, qu'elles soient à l'initiative de fédérations sportives, d'organisations professionnelles, d'associations de classe ou de tout autre acteur du mouvement sportif. Elles veillent à maintenir les standards de qualité les plus élevés au profit des partenaires de ces événements, dans le respect des réglementations en vigueur.

Un acteur responsable

Le club en tant qu'employeur responsable s'engage à apporter une attention particulière aux conditions de dialogue avec les salariés, en favorisant des espaces dédiés pour faciliter une démarche professionnelle collective et partagée.

Le club développe une **politique sociale** en direction des salariés soucieuse de la pérennisation des emplois. Il s'assure que les projets mis en place ne compromettent pas cette pérennité. **Lutte contre la précarité** et encouragement de la **formation professionnelle** sont des priorités. Acteur économique de terrain, le club assure la formation de ses moniteurs et propose des emplois saisonniers dans la mesure des activités proposées.

Responsable à l'égard de ses salariés et de tous les publics, le club fait du respect des règles de **sécurité** et des **conditions de travail** le garant de la qualité globale de ses activités.

Acteur économique, le club participe à l'attractivité du territoire par son offre d'activités et les événements qu'il organise ou auxquels il apporte son concours. Il est notamment un moteur de l'attractivité touristique. Le club considère la **transparence et la probité** comme des principes essentiels de la gestion associative. Ses dirigeants garantissent de ne prendre aucune décision susceptible de mettre en doute le **caractère désintéressé** de leur investissement.

Lorsque des partenariats privés sont recherchés, le club veille à ne s'allier avec aucun partenaire dont les **principes éthiques** seraient en contradiction avec les valeurs du club.

Il s'efforce de développer les **synergies avec les autres clubs** du territoire métropolitain dans un souci de développement du nautisme et de ses activités inclusives et non délocalisables. Il met en place des partenariats sur la base de valeurs et de projets communs. Il développe en parallèle ses relations nationales et internationales.
